



JEAN-MARC BESSE

# Le paysage peut-il nous guérir ?

Éditorial

Le paysage a-t-il un rôle déterminant dans la santé et la maladie de l'être humain ? C'est ce que semble affirmer le sociologue allemand Hartmut Rosa quand il écrit que "notre relation physique et psychique au monde" subit "l'influence des paysages et des espaces architectoniques – déserts et montagnes, océans et artères des grandes villes, constructions en béton et cabanes en bois –, lesquels, réciproquement, servent de miroir et de surface de projection à nos états psychophysiques".

Le propos d'Hartmut Rosa prolonge en fait une longue tradition. Depuis le traité d'Hippocrate *Airs, eaux, lieux* (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), la médecine s'est intéressée à l'impact des données "environnementales" et des modes de vie sur la santé et la maladie de l'être humain, ainsi que sur les mœurs et les formes de la vie collective. Le climat, les vents, la qualité des eaux et des sols, en particulier, occupaient une place déterminante dans les observations que le médecin pouvait faire au cours de ses déplacements. L'apparition des "topographies médicales" à partir du XVII<sup>e</sup> siècle et l'intérêt des Européens pour les pathologies qu'ils rencontraient dans les régions qu'ils découvraient et colonisaient, puis le développement, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, de la géographie médicale ont conduit les médecins à se préoccuper des milieux, de leurs caractéristiques et de leurs effets sur la santé humaine, mais aussi à envisager les espaces des maladies, à savoir leurs localisations et leurs circulations.

Reformulée dans les termes contemporains d'une "écologie humaine", cette approche de la santé humaine, qui tient compte des caractéristiques des milieux (géographiques, sociaux, etc.) dans lesquels les êtres humains sont amenés à vivre,

PAGE PRÉCÉDENTE  
Proverbes quercynois traduits de  
l'occitan.

1. Hartmut Rosa, *Résonance*, La  
Découverte, Paris, p. 177.

mais qui tient compte aussi des formes de vie et des pratiques sociales de production, autrement dit cette manière de considérer la santé humaine *sans la séparer* de l'état des environnements divers de la vie humaine, rencontre une actualité renouvelée. L'épidémie de Covid-19, par son ampleur mondiale, et par les effets profonds qu'elle a eus et qu'elle continuera d'avoir sur les sociétés contemporaines, en est une illustration exemplaire et tragique.

Il est parfaitement établi aujourd'hui que les multiples pollutions induites par les activités industrielles et agricoles ont un impact sur la santé des populations qui y sont exposées : la qualité sanitaire de l'eau qu'ils consomment, ou de l'air qu'ils respirent, affecte directement et indirectement, quoique le plus souvent de façon invisible (par l'alimentation par exemple, dans le cas du sol), les habitants d'une ville, voire d'une région entière. Cependant, il faut aller plus loin que ce seul constat. La préoccupation écologique est tout aussi éthique et politique : car il ne s'agit pas là seulement d'une question de maîtrise technique ou de connaissance scientifique, mais aussi d'une prise de conscience et d'une reconnaissance du rôle de "l'environnement" dans la définition de ce qu'on peut appeler une "bonne vie". Autrement dit, quand il s'agit de s'interroger sur les conditions concrètes, matérielles, de la réalisation d'un monde vraiment habitable, la dimension sanitaire de l'environnement ne doit pas être placée au second plan, loin derrière les données économiques et sociales. Car la santé participe pleinement de la réalisation de soi et de la liberté. Il est nécessaire, lorsqu'on évoque les questions environnementales, de parler d'un droit à la santé, et de soutenir que ce droit à la santé fait partie intégrante des droits humains. Ne pas séparer, donc, environnement, droit et santé, et au contraire tenter de penser leur articulation. Partir de cette articulation.

À cet égard, la problématique de la santé conduit à remettre en cause et en tout cas à questionner une certaine conception de l'être humain qui le détache des lieux où il se trouve et des espaces qu'il habite, pour au contraire l'envisager dans la multiplicité des relations (matérielles, pratiques, sensibles) qu'il entretient avec son milieu et les caractéristiques de ce milieu. La problématique de la santé oblige à sortir du dualisme ontologique qui sépare l'être humain du monde dans lequel il vit. Interroger la santé humaine, c'est en grande partie interroger la nature, la forme et la qualité de ces relations au milieu. Elle se définit peut-être dans et par ces relations (et pas seulement par des considérations, certes tout aussi légitimes, relevant de la génétique, de la généalogie ou de l'économie). Autrement dit, la

question à propos de la santé est double : elle concerne à la fois l'être humain et l'environnement auquel il est relié. Santé de l'être humain et santé de l'environnement sont liées.

Mais qu'en est-il alors, dans cette perspective, du paysage ? Des relations entre la santé et le paysage ? C'est cette question spécifique que *Les Carnets du paysage* ont souhaité prendre en charge dans ce numéro.

Certes, il y a aussi des malades au paradis : tout dans la maladie ne se réduit à la détermination d'un lieu. Mais on sait aussi qu'il y a des lieux qui rendent malades et des paysages qui guérissent, ou du moins qui favorisent et accompagnent la guérison : depuis l'Antiquité, la campagne, puis à l'époque moderne la haute montagne et le bord de la mer, mais aussi les jardins et la "libre nature" de façon générale ont été décrits et valorisés comme des espaces de repos, de recomposition de soi et de restitution d'une relation pacifiée au monde. Des espaces favorables à la santé, car rendant possibles des expériences heureuses du monde et de soi dans le monde. Des lieux où il était possible, enfin et tout simplement, d'être et de subsister. Le concept de "paysage thérapeutique" (*therapeutic landscape*), développé à partir de 1992 par Wilbert M. Gester et de nombreux chercheurs en médecine et en sciences sociales à sa suite<sup>2</sup>, prolonge cette intuition, et permet de promouvoir cette approche "géographique" (au sens large du terme, c'est-à-dire couvrant aussi bien les dimensions physiques que culturelles) dans l'analyse des conditions de possibilité et d'entretien de la santé physique et psychique.

Cet ensemble de considérations spatiales se déploie aussi à d'autres échelles. Il ne concerne pas seulement les espaces ouverts et les libres horizons. Il concerne également et spécialement les lieux du soin, dont la configuration générale et l'architecture jouent un rôle déterminant, on le sait maintenant, dans la possibilité de la guérison. C'est d'hospitalité qu'il s'agit, au sens à la fois médical et moral (mais peut-on les séparer ?)<sup>3</sup>. Et cette dimension (ou exigence) d'hospitalité passe certes par des gestes techniques et des attentions morales, c'est-à-dire par les pratiques du soin, mais elle suppose aussi des dispositifs spatiaux propres à l'accueil, à l'écoute, à l'accompagnement. En milieu hospitalier spécialement, l'hospitalité implique aussi toute une réflexion sur les conditions matérielles et spatiales de ce qui est vécu tant par les malades que par les soignants comme une expérience à traverser, et dont il s'agit de s'interroger sur le sens. La lumière, les bruits, la qualité des espaces de circulation, l'aménité des plateaux techniques même, la configuration des espaces de transition

2. W. M. Gester, "Therapeutic Landscapes: Medical Issues in Light of the New Cultural Geography", *Social Science & Medicine*, vol. 34, n° 7, p. 735-746. Voir aussi W. M. Gester & R. A. Kearns, *Culture/Place/Health*, Routledge, Londres, 2001.

3. Voir *Cahiers thématiques*, n° 18, "Hospitalité(s). Espace(s) de soin, de tension et de présence" (C. Barrère & C. Grout, dir.), 2019.

avec le monde extérieur (cela va des fenêtres aux jardins), tous ces aspects définissent ce qui peut être appelé l'ambiance paysagère au sein de laquelle la question de la santé est rencontrée, et dont il s'agit de se préoccuper.

Alors, si la santé est *aussi* une question de paysage, s'il n'est pas possible en vérité de séparer la réflexion sur la santé humaine de celle sur les engagements humains dans le monde, plus précisément dans les milieux environnants dans lesquels la vie se déploie, qu'en est-il de l'état de ces milieux eux-mêmes ? Autrement dit : qu'en est-il de la santé des paysages ?

Mais comment définir la "santé" d'un paysage ou d'un lieu ? Comment la mesurer ? Quels sont les moyens et les méthodes pour la déterminer ? Cette perspective, qui peut paraître étonnante à première vue, est cependant fondamentale lorsqu'on restitue à la médecine sa dimension (voire son urgence) environnementale. Prenons un exemple : la question de la diversité biologique est aujourd'hui largement débattue. Cette question n'a-t-elle pas aussi une dimension sanitaire ? Pourquoi vouloir la diversité ? Parce qu'elle permet, dit-on, la résilience. À l'inverse l'exploitation monovalente des sols, accompagnée de la mobilisation d'intrants chimiques en quantités considérables, propre à l'agriculture industrielle contemporaine, non seulement conduit à l'appauvrissement des sols et peut-être à leur mort, mais a également des impacts négatifs directs et indirects sur la santé des populations, notamment sur le plan de l'alimentation. Peut-on séparer ici santé humaine et santé du paysage ? Il ne semble pas.

La question de la santé implique alors d'envisager le paysage non pas comme un simple décor plus ou moins agréable et en tout cas secondaire, mais comme un lieu de vie, un lieu habité, avec lequel les sociétés humaines entretiennent des relations multiples : pratiques et sensibles (corporelles). L'enjeu est de déterminer les conditions pour que ce lieu habité reste, ou redevienne, un lieu sensé. La question de la santé ne peut être séparée de celle des pratiques et des actions en vue de la réalisation, ou de la préservation, d'un monde habitable. Les paysagistes et les architectes, comme les autres aménageurs, y sont profondément impliqués.

PAGE SUIVANTE

Pol Abraham & Henry Jacques  
Le Même, *Sanatorium de Passy*  
*Plaine Joux, Plateau d'Assy,*  
*Haute Savoie : Pavillon 9 chambres*  
*principales, 1927. Fusain et mine*  
*de plomb sur papier-calque,*  
56 x 64 cm. Paris, Centre Pompidou  
- musée national d'Art moderne -  
Centre de création industrielle.